

CONDITIONS DE L'AUREORE
Ce Journal se publie trois fois par semaine les Mardi, Jeudi et Samedi matin.

On ne reçoit pas de souscriptions pour moins de six mois.

Le Bureau de l'Aurore est établi rue St. Amable, près le Marché Neuf.

Les Correspondances doivent être adressées et toutes réclamations faites francs de Port à F. Cinq-Mars, propriétaire.



PRIX DES ANNONCES.
Six lignes et au-dessous, 1er. insertions 2s. 6d.
Chaque insertion subséquente 7d

Imprimé et publié par F. Cinq-Mars Rue St. Amable

MELANGES.

OUI OU NON.

CHAPITRE SECOND.

L'HISTOIRE PROMISE LA VEILLE.

Albert ne prit pas la chose aussi sérieusement; il eut tort. Nous fûmes adresses tous deux à un marchand mercier qui calcula et les écritures.

« Dès que je fus un peu instruit, je changeai de maître. Habitué à vivre modestement et à me contenter de tout, les places ne me manquaient pas.

« Ainsi se forma ma fortune, et je me dis: « La vingtième partie de cet argent m'est à peine nécessaire; je vais effacer tout le monde.

« Maintenant, Conrad, tu vas partir pour l'université. Apprends à être juste; souviens-toi quelquefois du vieux monsieur à la peruque blanche; garde-toi bien du premier trou au coude; je ne fais pas comme mon camarade Albert: il a fini par être tordu et s'est fait tuer en Amérique.

Conrad s'en alla donc à Gœttingue, y étudia le droit avec beaucoup d'application, sans toutefois se soustraire à la société ni aux plaisirs.

Un soir, M. Marbel, rentré à W... après sa promenade ordinaire, s'effila en prenant l'air à sa fenêtre.

Le sac sur le dos, il alla à l'auberge des menuisiers pour y passer la nuit; le lendemain il se rendit chez le banquier Schmid pour se procurer des renseignements sur son bienfaiteur.

Le vieux banquier le connaissait; il le reçut à cœur ouvert.

« Dieu soit loué, s'écria-t-il; je vous avais enfin, monsieur le docteur! Notre

L'ouvrier lui fit beaucoup d'amitié de la part de Conrad. Marbel était transporté de joie: depuis neuf mois il n'avait eu aucune nouvelle de l'enfant de ses soins, qu'il aimait plus qu'il ne le pensait lui-même.

« Quoi! dit-il en reculant de surprise, n'es-tu pas Conrad? Joues-tu donc la comédie avec moi! Est-ce la l'équipage d'un docteur?

« Le docteur est renfermé dans mon sac: je ne suis maintenant qu'un compagnon menuisier en voyage, gagnant son pain et vivant de peu. Voici mon diplôme de docteur, voilà ma lettre de maîtrise; je suis à cette heure en route pour les pays étrangers.

Ces paroles avaient profondément ému M. Marbel, ses yeux étaient pleins de larmes; il ne pouvait parler.

« Oui, dit-il en sautant au cou de Conrad et en le pressant contre son cœur; oui, tu es mon fils et je veux être ton père.

M. Marbel le garda plusieurs semaines auprès de lui, puis il le laissa poursuivre sa route en le bénissant.

« As-tu de l'argent? lui demanda-t-il au moment de son départ.

« C'est assez d'argent pour un ouvrier, et avec l'écu que je t'ai donné, ajouta-t-il en souriant, te voilà riche. Dieu soit avec toi.

« Riche de vingt-six écus, Conrad commença son tour d'Europe. Il parcourut d'abord l'Allemagne, puis traversa les Alpes; il visita Rome et Naples; il désirait voir les ruines d'un monde détruit.

« Arrivait-il dans une ville où il y avait quelque chose de remarquable à voir; la fatigue, non moins que la nécessité de gagner de l'argent pour sa route, le contraignait-elle de s'arrêter, il se plaçait chez un menuisier pour travailler.

« Je n'ai pas l'honneur de vous connaître, dit-il à Conrad, mais il suffit que mon ami Schmid vous présente: vous aurez la place; nul autre y peut prétendre.

« Conrad était pâle comme la mort lorsqu'il arriva à la maison qu'il avait habitée. Des figures étrangères l'y reçurent et lui apprirent que M. Marbel avait vendu sa maison et quitté W... depuis fort longtemps.

« Le sac sur le dos, il alla à l'auberge des menuisiers pour y passer la nuit; le lendemain il se rendit chez le banquier Schmid pour se procurer des renseignements sur son bienfaiteur.

« Mais, dit-il, qui m'a valu cette confiance illimitée?

« M. de Wallenroth montrant du doigt M. Schmid:

« Le cœur de cet excellent homme, dit-il, et le mien ne font qu'un.

« Tout sera soumis à vos ordres, dit-il, excepté une personne que j'aime fort, bien que je sois à peine connu d'elle.

« La même semaine, M. de Wallenroth et Conrad se rendirent à Alteck: l'installation se fit dans toutes les formes.

« La maison seigneuriale, comme on l'appelait, était commodément située au milieu d'un jardin, sur une colline qui dominait le village.

« Mme Walter était une femme vive et érudite tout à la fois, de quarante ans environ, annonçant de l'éducation.

« En vérité, il est fort possible de vivre avec cette femme, pensa-t-il au bout de quelques semaines qui avaient suffi pour le naturaliser à Alteck.

« Je ne souhaite de toute ma vie, écrivait-il, un sort plus agréable.

« Mais les fleurs se fanent vite, et la joie ne demeure pas longtemps dans le cœur de Conrad.

« Un soir il revenait d'un bois où il avait suivi des arpentiers; chemin faisant, il rencontra une voiture où étaient assises deux demoiselles; elles paraissaient venir de la maison seigneuriale et retourner à la ville.

« Mais les fleurs se fanent vite, et la joie ne demeure pas longtemps dans le cœur de Conrad.

« Un soir il revenait d'un bois où il avait suivi des arpentiers; chemin faisant, il rencontra une voiture où étaient assises deux demoiselles; elles paraissaient venir de la maison seigneuriale et retourner à la ville.

« Mais les fleurs se fanent vite, et la joie ne demeure pas longtemps dans le cœur de Conrad.

« Un soir il revenait d'un bois où il avait suivi des arpentiers; chemin faisant, il rencontra une voiture où étaient assises deux demoiselles; elles paraissaient venir de la maison seigneuriale et retourner à la ville.

« Mais les fleurs se fanent vite, et la joie ne demeure pas longtemps dans le cœur de Conrad.

« Un soir il revenait d'un bois où il avait suivi des arpentiers; chemin faisant, il rencontra une voiture où étaient assises deux demoiselles; elles paraissaient venir de la maison seigneuriale et retourner à la ville.

« Mais les fleurs se fanent vite, et la joie ne demeure pas longtemps dans le cœur de Conrad.

« Un soir il revenait d'un bois où il avait suivi des arpentiers; chemin faisant, il rencontra une voiture où étaient assises deux demoiselles; elles paraissaient venir de la maison seigneuriale et retourner à la ville.

« Mais les fleurs se fanent vite, et la joie ne demeure pas longtemps dans le cœur de Conrad.

« Un soir il revenait d'un bois où il avait suivi des arpentiers; chemin faisant, il rencontra une voiture où étaient assises deux demoiselles; elles paraissaient venir de la maison seigneuriale et retourner à la ville.

« Mais les fleurs se fanent vite, et la joie ne demeure pas longtemps dans le cœur de Conrad.

« Un soir il revenait d'un bois où il avait suivi des arpentiers; chemin faisant, il rencontra une voiture où étaient assises deux demoiselles; elles paraissaient venir de la maison seigneuriale et retourner à la ville.

« Mais les fleurs se fanent vite, et la joie ne demeure pas longtemps dans le cœur de Conrad.

« Un soir il revenait d'un bois où il avait suivi des arpentiers; chemin faisant, il rencontra une voiture où étaient assises deux demoiselles; elles paraissaient venir de la maison seigneuriale et retourner à la ville.

« Mais les fleurs se fanent vite, et la joie ne demeure pas longtemps dans le cœur de Conrad.

« Un soir il revenait d'un bois où il avait suivi des arpentiers; chemin faisant, il rencontra une voiture où étaient assises deux demoiselles; elles paraissaient venir de la maison seigneuriale et retourner à la ville.

« Mais les fleurs se fanent vite, et la joie ne demeure pas longtemps dans le cœur de Conrad.

« Un soir il revenait d'un bois où il avait suivi des arpentiers; chemin faisant, il rencontra une voiture où étaient assises deux demoiselles; elles paraissaient venir de la maison seigneuriale et retourner à la ville.

« Mais les fleurs se fanent vite, et la joie ne demeure pas longtemps dans le cœur de Conrad.

« Un soir il revenait d'un bois où il avait suivi des arpentiers; chemin faisant, il rencontra une voiture où étaient assises deux demoiselles; elles paraissaient venir de la maison seigneuriale et retourner à la ville.

« Mais les fleurs se fanent vite, et la joie ne demeure pas longtemps dans le cœur de Conrad.

« Un soir il revenait d'un bois où il avait suivi des arpentiers; chemin faisant, il rencontra une voiture où étaient assises deux demoiselles; elles paraissaient venir de la maison seigneuriale et retourner à la ville.

« Mais les fleurs se fanent vite, et la joie ne demeure pas longtemps dans le cœur de Conrad.

« Un soir il revenait d'un bois où il avait suivi des arpentiers; chemin faisant, il rencontra une voiture où étaient assises deux demoiselles; elles paraissaient venir de la maison seigneuriale et retourner à la ville.

« Mais les fleurs se fanent vite, et la joie ne demeure pas longtemps dans le cœur de Conrad.

« Un soir il revenait d'un bois où il avait suivi des arpentiers; chemin faisant, il rencontra une voiture où étaient assises deux demoiselles; elles paraissaient venir de la maison seigneuriale et retourner à la ville.

« Mais les fleurs se fanent vite, et la joie ne demeure pas longtemps dans le cœur de Conrad.

« Un soir il revenait d'un bois où il avait suivi des arpentiers; chemin faisant, il rencontra une voiture où étaient assises deux demoiselles; elles paraissaient venir de la maison seigneuriale et retourner à la ville.

« Mais les fleurs se fanent vite, et la joie ne demeure pas longtemps dans le cœur de Conrad.

« Mais les fleurs se fanent vite, et la joie ne demeure pas longtemps dans le cœur de Conrad.

« Un soir il revenait d'un bois où il avait suivi des arpentiers; chemin faisant, il rencontra une voiture où étaient assises deux demoiselles; elles paraissaient venir de la maison seigneuriale et retourner à la ville.

« Mais les fleurs se fanent vite, et la joie ne demeure pas longtemps dans le cœur de Conrad.

« Un soir il revenait d'un bois où il avait suivi des arpentiers; chemin faisant, il rencontra une voiture où étaient assises deux demoiselles; elles paraissaient venir de la maison seigneuriale et retourner à la ville.

« Mais les fleurs se fanent vite, et la joie ne demeure pas longtemps dans le cœur de Conrad.

« Un soir il revenait d'un bois où il avait suivi des arpentiers; chemin faisant, il rencontra une voiture où étaient assises deux demoiselles; elles paraissaient venir de la maison seigneuriale et retourner à la ville.

« Mais les fleurs se fanent vite, et la joie ne demeure pas longtemps dans le cœur de Conrad.

« Un soir il revenait d'un bois où il avait suivi des arpentiers; chemin faisant, il rencontra une voiture où étaient assises deux demoiselles; elles paraissaient venir de la maison seigneuriale et retourner à la ville.

« Mais les fleurs se fanent vite, et la joie ne demeure pas longtemps dans le cœur de Conrad.

« Un soir il revenait d'un bois où il avait suivi des arpentiers; chemin faisant, il rencontra une voiture où étaient assises deux demoiselles; elles paraissaient venir de la maison seigneuriale et retourner à la ville.

« Mais les fleurs se fanent vite, et la joie ne demeure pas longtemps dans le cœur de Conrad.

« Un soir il revenait d'un bois où il avait suivi des arpentiers; chemin faisant, il rencontra une voiture où étaient assises deux demoiselles; elles paraissaient venir de la maison seigneuriale et retourner à la ville.

« Mais les fleurs se fanent vite, et la joie ne demeure pas longtemps dans le cœur de Conrad.

« Un soir il revenait d'un bois où il avait suivi des arpentiers; chemin faisant, il rencontra une voiture où étaient assises deux demoiselles; elles paraissaient venir de la maison seigneuriale et retourner à la ville.

« Mais les fleurs se fanent vite, et la joie ne demeure pas longtemps dans le cœur de Conrad.

« Un soir il revenait d'un bois où il avait suivi des arpentiers; chemin faisant, il rencontra une voiture où étaient assises deux demoiselles; elles paraissaient venir de la maison seigneuriale et retourner à la ville.

« Mais les fleurs se fanent vite, et la joie ne demeure pas longtemps dans le cœur de Conrad.

« Un soir il revenait d'un bois où il avait suivi des arpentiers; chemin faisant, il rencontra une voiture où étaient assises deux demoiselles; elles paraissaient venir de la maison seigneuriale et retourner à la ville.

« Mais les fleurs se fanent vite, et la joie ne demeure pas longtemps dans le cœur de Conrad.

au coude conduit à nombre de vicrs que les déclamations d'un ministre de village ne suffisent pas pour extirper. Mais comme dans les hautes classes les vertus des femme adouciennent les mœurs des hommes, au vil- lage il fallait commencer la réforme par les femmes.

Ainsi du moins pensait Conrad. Sa première idée fut de fonder une école de travail pour former les jeune filles; mais craignant pour son gagne-pain, la caducité du vil- lage refusa de populariser son métier. La femme du ministre, nonobstant les louanges que son mari donnait ouvertement à l'idée de M. le juge, alléguait qu'elle manquait de temps pour s'occuper de l'éducation des jeunes filles. Le dimanche suivant, les paysans entendirent un sermon véhément contre les athées, les anabaptistes, les ébriés et autres gens ejusdem farinae qui voulaient introduire une école de travail dans le vil- lage.....

En ce moment, Zopiro se leva et vint d'un air endormi et fatigué poser son museau sur les genoux de sa maîtresse.

— Ami, je te comprends, dit-elle en flânant de la main le bel animal, tu viens me prévenir que l'heure de la retraite est arrivé. Bonsoir, messieurs, à demain.

Les amis se donèrent la main et se séparèrent.

HENRY ZSCHOKKE.

La suite au prochain No.

L'Aurore des Canadas

MONTREAL.

JEUDI 29 MAI 1845.

On peut voir par divers articles de l'Aurore que nous nous sommes souvent trouvés dans la nécessité de relever bien des sorties de l'éditeur du Pilot, auquel pourtant personne ne peut refuser des talents distingués. Si la chose n'était déjà connue, la preuve s'en trouverait dans ses remarques éditoriales du 22 de mai, sur le discours du Révd. H. Wilke, ministre congrégational de Montréal avait fait dernièrement dans New-York. Nous n'avons pas reproduit ces remarques, faute d'espace et de temps jusqu'à ce moment. Nous ne pouvons les donner tout entières. Nous souhaitons que l'analyse que nous allons mettre sous les yeux du lecteur puisse en faire sentir le mérite.

On remarquera que nous ne donnons aussi que l'analyse des citations du Pilot, et que nous ne conservons les guillemets que pour montrer que ce sont des citations.

L'éditeur du Pilot ayant vu dans un journal de New-York un discours du Révd. Henry Wilkes à la société évangélique, ne crut pas à propos d'en relever les erreurs et les faux exposés; cependant un journal influent du Canada l'ayant inséré dans ses colonnes il croit qu'il manquerait à son devoir de le passer sous silence. Il commence par reproduire le discours dans lequel M. Wilkes fait un tableau des mœurs du Bas-Canada. "Le Bas-Canada" dit M. Wilkes, "peuplé par des catholiques français vingt ou trente ans avant les établissements de la Nouvelle Angleterre, est cependant bien inférieur aux Etats sous le rapport des richesses, des lumières, de la civilisation, quoique le sol, le climat &c. soient aussi avantageux qu'aux Etats. Parmi les habitants, il n'en est pas un sur vingt qui sache lire; pas un sur cinquante qui sache écrire, et les femmes quoique mieux instruites n'en comptent pas une sur dix qui puisse lire. Les canadiens meurent de faim sur un sol riche; au milieu de tous les éléments de prospérité. Qu'elle en peut être la cause. Il faut en demander la cause à l'homme du péché. Le Papisme y règne depuis l'établissement. Il a pu y mettre ses desseins à exécution. Aucune colonie française n'a été peuplée d'homme mieux choisis. On y voit encore de l'ancienne aristocratie française. Le gouvernement, l'éducation, la religion furent placés dans les mains des Jésuites alors au faite de leur puissance. On leur donna de vastes possessions, confirmées par le gouvernement anglais. Si donc le papisme pouvait produire l'élevation morale, sociale et politique d'un peuple c'était ici. Qu'est-il arrivé. Le peuple est sociable, doux et poli. Il indique son origine française, mais pour les lumières, les mœurs, la prospérité sociale et autres grands intérêts il est plongé dans une dégradation qu'on ne peut presque concevoir dans un pays protestant: lord Durham a dit qu'ils étaient, vis-à-vis de l'Europe en arrière d'un siècle.

Rome a fait des efforts pour ressusciter le papisme en Canada. Trente à quarante Jésuites et autres ordres religieux travaillent à faire revivre la superstition presque effacée par le tems. Une vaste école contenant plus de \$40,000 vient de s'élever à Montréal où 1,600 enfans grandissent au milieu de l'influence jésuitique, pour devenir les instrumens de cette religion. Les assemblées de l'évêque de Nancy et les autres moyens d'influence ont ravivé l'enthousiasme et la superstition de la populace."—M. W. à l'appui

de ces avancés lit des productions de journaux.

Voici les principales réflexions du Pilot à ce sujet.—Il faut observer que M. Wilkes prétend donner un tableau de la condition morale du Bas-Canada—il représente le peuple comme "enfoncé dans la dégradation (sunk in degradation) faute d'éducation, et dans la misère (starvation) "au milieu de tous les éléments de prospérité et de bien être." Et suivant lui, l'homme du péché (le pape) en est la cause.

L'éditeur se borne à la question de l'éducation parce qu'elle est liée à la religion. M. Wilkes accuse les canadiens d'ignorance. Quant à la classe pauvre, ce n'est malheureusement que trop vrai, ils l'avouent, ils le déplorent eux-mêmes—mais la cause en est, selon M. Wilkes, le papisme, et surtout le Jéuitisme. Cette assertion est toute gratuite. Jamais au monde corps religieux n'a plus fait pour l'éducation en général que les Jésuites. Pourquoi M. Wilkes ne dit-il pas à ses auditeurs que les biens donnés aux jésuites pour l'éducation, leur ont été arrachés par un gouvernement protestant? Pourquoi ne pas dire que les représentants de ces canadiens français ignorans, bigots, ont, toujours luttes pour obtenir que ces biens fussent employés à l'éducation, et surtout pour retirer un édifice superbe, le collège des jésuites, dont le gouvernement a fait des casernes. Pourquoi n'a-t-il pas cité lord Durham—quand il dit "que le gouvernement n'a rien fait pour l'éducation; qu'au contraire il a détourné l'emploi des biens des Jésuites, et qu'il lutte depuis nombre d'années contre l'assemblée pour continuer cette malversation."—Pourquoi, encore, ne pas citer les paroles du même lord—qui dit, que "c'est au clergé catholique que les populations française et irlandaise doivent les moyens d'éducation qu'elles possèdent."?

M. Wilkes se contre-dit lui-même: On a, dit-il, élevé une école contenant plus de \$40,000, et déjà 1,600 enfans la fréquentent, oh vil papisme, horrible jéuitisme. C'est ainsi que vous tenez le peuple dans l'ignorance. Ce qui effraie Mr. Wilkes, c'est que "la superstition que des années d'indifférence avaient presque détruite est ravivée" par les Jésuites, et M. l'évêque de Nancy; c'est qu'un prélat catholique enfin, s'est efforcé de rendre ses coréligionnaires plus religieux; M. Wilkes préférerait l'indifférence.

Quant à l'influence mauvaise du clergé et de la religion catholique sur les mœurs du peuple, il donne un démenti formel à M. Wilkes.—Il nie la dégradation morale, de la race française en Canada. Lord Durham leur rend témoignage sous ce rapport. Suivant ce noble protestant, "le clergé catholique s'est concilié l'estime de toutes les croyances de la province. Aucun clergé du monde ne pratique mieux les vertus chrétiennes, aucun n'a fait plus de bien par l'exemple qu'il a donné en s'acquittant de ses devoirs ecclésiastiques... Connaissant parfaitement et le caractère et les besoins de leurs compatriotes, ils ont été les gardiens vigilans et heureux des mœurs du peuple."

L'éditeur pourrait donner tout au long les raisons de l'absence d'un système d'éducation élémentaire et montrer que ce n'est la faute ni du clergé catholique, ni des représentans. C'est une absurdité d'avancer contre le clergé catholique ces accusations stéréotypées, d'être ennemi de l'éducation. Quant à l'état actuel de l'éducation dans le Bas-Canada, on peut remarquer que quoiqu'il n'y ait pas eu de bonne loi pour les écoles; en 1844 le nombre des écoliers tel qu'estimé par le Dr. Meilleur, surintendant de l'éducation, était de 70,000, sur une population de 678,598, ou à peu près 1 écolier sur 10 âmes. En France la proportion est 1, sur 11, en Belgique 1, sur 9, et en Prusse 1, sur 6½, dans l'état de New-York 1, sur 4, en Angleterre on l'estime 1, sur 10, ou 11, en Ecosse 1, sur 8 ou 10.

M. Wilkes dit que les prêtres catholiques ont eu l'administration des biens pour l'éducation, et comment les ont-ils employés? M. Wilkes a-t-il cité lord Durham, qui "ne connaît pas de peuple chez qui on ait pourvu si libéralement aux plus hautes branches de l'éducation élémentaire ou chez qui l'éducation soit étendue à une aussi grande partie de la population." Qui parlant de la classe instruite de deux races "pense que les plus grandes lumières se trouvent, à quelques brillantes exceptions près, chez les Canadiens français.

M. Wilkes devrait bien montrer le clergé protestant qui a fait pour l'éducation, la dixième partie de ce qu'a fait le clergé catholique du Bas-Canada? Faut-il parler des collèges qu'il a fondé et qu'il soutient, où des élèves sont pensés et reçoivent l'éducation pour \$15 à 25 et dont les avantages sont tels que souvent des protestants y prennent leur éducation.

L'éditeur en concluant dit qu'il diffère autant de l'église de Rome que M. Wilkes, mais qu'il ne voudrait pas avoir une opinion si peu charitable de l'influence de cette religion sur le peuple qui la pratique. Il ne peut oublier que des philosophes les plus sages, des plus grands bienfaiteurs de l'humanité furent catholiques fervents. Il ne peut s'aveugler au point de ne pas voir que les catholiques qui l'environnent sont aussi es-

timables dans le commerce de la vie, aussi moraux dans leur conduite, que ceux d'aucun autre dénomination. Il croit leurs doctrines erronnées, comme ils croient la sienne telle, mais il ne veut pas les juger; Quant aux efforts de M. Wilkes pour les convertir, il s'y prend un peu mal, et ferait mieux, à l'exemple de l'évêque de Nancy, de consacrer ses biens à l'instruction religieuse de ses co-religionnaires, qui sont ou dans "l'indifférence" ou sans moyens de s'assembler publiquement; et il aurait un champ vaste sans s'occuper des catholiques.

DES DROITS PROTECTEURS.—On n'a pas sans doute oublié les vociférations dont la province a retenti contre M. Viger, à raison de l'opposition qu'il a faite à l'établissement des droits protecteurs en faveur de l'agriculture. Nous croyons pourtant que les ministres d'Angleterre eux-mêmes partageaient les idées de notre président du conseil exécutif sur cette matière.

Mais voici quelque chose de bien digne d'attention. Parmi les résolutions que lord Russell se proposait de faire adopter à la chambre des communes, se trouvent celles qui suivent.

"Les lois qui imposent des droits communément appelés protecteurs, tendent à rendre le travail moins effectif, à mettre des restrictions au libre échange des valéurs, et à grever le peuple de taxes sans nécessité."

"Que la loi actuelle sur les céréales (exactement de la même nature que la notre sur les animaux venant des Etats-Unis) tend à retarder les améliorations agricoles, et promet aux propriétaires et occupants de ces terres des avantages spéciaux qu'elle manque de leur assurer."

Nous croyons devoir renvoyer nos lecteurs au Feuilleton du Cultivateur dans l'Aurore du 13 de ce mois.

On peut mépriser les calomnies dont les traits ne peuvent pénétrer le bouclier d'une réputation respectable, lorsque la Société politique est dans l'état normal; au contraire dans les temps d'effervescence, ils font comme notre propre expérience ne le trouve que trop dans ce moment, de profondes impressions. De là l'impérieuse nécessité, comme un devoir de les repousser. Sans ce motif nous rougirions de prendre la peine de signaler celles des journalistes Ex-Ministériels contre Mr. Viger dont le nom ne se trouve pas moins de neuf fois dans les colonnes de la Minerve du 26 dans lesquelles on s'efforce, comme de coutume de le noircir.

Observons de suite qu'on laisse là voir plus clairement qu'on ne l'avait fait jusqu'à présent la cause de l'immense colère de ceux dont les rédacteurs reçoivent leurs inspirations. Ce sont les salaires que, comme ils le disent avec tant d'élegance, il empêche. Il semblent y tenir beaucoup plus que le Président du Conseil, auquel on n'avait jamais reproché ce genre d'avarice, qui n'a pas moins défendu toute sa vie les droits de ses compatriotes comme de l'avoir même de ses rédacteurs il est resté naguères dix-huit mois derrière les verroux d'une prison plutôt que de faire une démarche capable de militer contre leur liberté.

C'est par dix huit mois de calomnie de toute espèce, reproduites sous toutes les formes possibles qu'ils paient ses services de retour. Ce sont de ses compatriotes surtout qui pour toute réputation le noircissent dans Montréal, et dans Québec c'est encore un de ses compatriotes s'en fait de même l'écho. Nous ne parlons pas de l'éditeur du Castor Fantasque puisqu'il n'est pas né sur le sol de notre pays.

Les rédacteurs prétendent accuser Mr. Viger des violences commises dans les Elections Municipales, et les membres du Parlement Provincial. Ils oublient l'exemple qu'ils avaient donné de semblables excès, lorsqu'ils faisaient faire l'élection de Montréal par les journaliers du Canal de Lachine et surtout que celui qu'ils déclinaient avait fait tout ce qui dépendait de lui pour mettre en garde les citoyens contre le danger de se rendre coupables des premières qui devaient, comme la chose arrive toujours, produire des réactions funestes. Il n'est pas plus responsable des premières que des secondes.

Observons surtout que les violences exercées dans l'Élection de Mr. Drummond étaient commises à la suite même de l'attaque provoquée par les plaintes portées devant le Parlement sur les scènes de mort qui s'étaient passées dans l'Élection Générale faite sous Lord Sydenham. Pour ce qui regarde le silence gardé sur les crimes ou délits commises dans l'un ou l'autre circonstance, ceux qui se plaignent des dernières n'avaient pas besoin de Procureur Général. On peut voir d'ailleurs d'après ce qui vient de se passer tout récemment que le zèle était capable d'animer certains magistrats dans des vues analogues à celles des rédacteurs et de ceux qui les inspirent.

Laissons de côté la considération du langage plus qu'injurieux des rédacteurs contre le Gouverneur. Leurs tirades contre Mr. Viger ne s'ont qu'une répétition fastidieuse d'injures et de calomnies; de doctrines réduites d'avance contre l'homme auquel ils ne peuvent imputer même l'expression d'un sentiment d'amertumes en se défen-

dant dans ses discours ou par écrit.

Mais nous ne pouvons laisser ce sujet sans renvoyer les lecteurs aux remarques de l'Aurore relatives aux dommages causés aux Habitans du voisinage du Canal de Beauharnois, dans lesquelles ils verront qu'il ne se trouve rien d'absurde, elles sont restées sans réponse, comme toutes les remarques par lesquelles on a démontré la fausseté de tout ce qui se débitait journellement contre Mr. Viger depuis la résignation.

Du TIMES.—En parcourant les rapports des débats sur la question de Maynooth, contenus dans les journaux anglais, nous avons été vivement frappés de la conduite de plusieurs membres du parlement: ils ont voté l'octroi, malgré qu'ils sussent que leurs constituans y étaient opposés—ils ont préféré courir le risque de perdre leurs sièges, plutôt que de céder à une clameur qu'ils savent devoir cesser bientôt. Combien plus d'estime cette conduite ne mériterait-elle pas à leurs compatriotes que s'ils eussent sacrifié leur opinion aux craintes exagérées et aux passions du moment..... Nous craignons que la conduite de nos représentans ne puisse soutenir la comparaison avec celle dont il s'agit. Dans les deux sections de la province et surtout dans le Bas-Canada, le bien du peuple a été sacrifié, au désir de conserver une popularité précaire.

On croit devoir mettre le public sur ses gardes par rapport à l'assertion qui se trouve dans la Minerve de lundi, que la mort du député régistrateur arrivée le matin de ce jour, laissait le bureau absolument vide. C'est une erreur, il s'y trouve un député régistrateur.

Les habitans de la terre de Feu sont sans contredit les plus laids, les moins intelligents de tous les habitans de l'Amérique Méridionale. Bourgoinville et Cook les ont peints comme incapables de rien discerner et comme les plus indifférens de tous les indigènes des terres australes. Leur teint se rapproche de la couleur de la rouille. Leur taille moyenne est de cinq pieds huit à dix pouces; Mais ils sont mal faits. Ils se couvrent seulement de peaux de Guanaco, dont leur chaussure est aussi formée. Ils se parent de bracelets d'os et de coquillages, et une espèce de résidu de fil brun orne leur tête. Leurs femmes sont vêtues comme eux, sauf une espèce de tablier qu'elles ont de l'habitude de porter; les traits distinctifs de leur toilette sont le blanc dont elle s'entourent les yeux, et les lignes horizontales noires et rouges qui couvrent le reste de leur visage. Leur industrie est fort peu avancée. Ils vivent dans des huttes grossières, de figure comique, formées de pieux fichés en terre et couvertes de feuillage et de foin, avec une ouverture qui sert à la fois de porte et de cheminée. Les arcs et les flèches sont leurs seules armes. Ils les fabriquent avec adresse; mais ils s'en servent rarement pour pourvoir à leur existence, parce qu'ils vivent surtout de coquillages, dont la pêche est l'ouvrage de leurs femmes: celles-ci suivent la marée à sa descente et arrachent les coquillages des rochers pour les mettre d'abord dans un panier, d'où elles les versent dans un sac qu'elles portent, à cet effet, sur leurs épaules. On suppose qu'ils doivent éprouver des disettes fréquentes; car il n'y a, dans leur pays, que des phoques et des chiens, errant en grand nombre sur les côtes de la Patagonie, d'où il ont pu être facilement transportés sur la Terre de feu. Quant à leur état moral et politique, on leur a reconnu des superstitions qui supposent l'abus de principes religieux quelconques, mais quels sont ces principes? Ils n'ont point de gouvernement apparent et vivent fort unis entr'eux, Banks et Bourgoinville le regardent comme très malheureux; et pourtant ils semblent satisfaits de leur sort. Depuis que ces peuples sont connus ils ne paraissent pas avoir changé. Enveloppés dans leurs peaux de guanaco et accoutumés aux privations dès leur enfance, ils parcourent librement leurs déserts, sans connaître d'autre loi que leur volonté, et jouissent dans leurs solitudes sauvages, d'un contentement et d'un bonheur dont les habitans du monde civilisé ne sauraient se faire une idée. A quelle cause attribuer ce phénomène? Serait-ce au fait même de leur indépendance absolue?—Voyage dans les deux amériques par A. D'Orbigny.

Nous voyons par les journaux de la province inférieure qu'il est de nouveau question d'une union qui serait comme fédérative sous l'autorité du gouvernement britannique de toute ses colonies de l'Amérique du Nord. Il n'est pas possible à nous dans ce moment d'appuyer sur ce sujet quelqu'en soit l'importance.

ATELIER DE M. STARKE.—Nous sommes heureux d'apprendre que les exécuteurs de feu M. Starke ont déterminé de continuer les affaires au profit de la veuve, de sa nombreuse famille en bas âge. Les arrangements qu'ils ont pris sont de nature à soutenir la renommée de l'établissement, et nous sommes sûrs, que, d'après le respect universel qu'on portait au défunt, la pratique

dont il était honoré lui continuera ses fa- veurs.—Herald.

Il n'est guère possible dans nos climats froids de se faire une idée de la végétation dans certains pays placés entre les Tropiques. Il est par exemple, une plante américaine connue sous le nom d'Agave Américain ou Grand Aloès qui fournit le pulque, bison favorite des mexicains. Des feuilles ont jusqu'à dix pieds de longs, quinze pouces de large et huit pouces d'épaisseur. Sur des tiges hautes de vingt pieds, s'étendent comme des bras de candelabre, des rameaux couverts de fleurs d'un jaune éclatant.

ACCIDENTS.—Hier un cagou de Plaçons s'est brisé dans le rapide au bas de Lachine. Malheureusement il paraît que quatre hommes se sont noyés, nous dit-on.

On nous informe aussi qu'il y a la bouillotte de la Brasserie de Mr. Molson, à fait explosion, dans laquelle le mur de la bâtisse fut renversé du haut en bas. On nous dit qu'un homme a été enseveli sous les décombres; et trois ou quatre personnes ont été plus ou moins ébouillantées.

Les marnes qui d'ordinaire précède l'arrivée de l'Aloès, ont fait leur apparition mardi dernier. Les rues de notre Cité étaient couvertes de marnes comme dans un épais brouillard. On a pris de l'Aloès pour la première fois cette année, au Sault Récollet, dimanche dernier, mais en petite quantité.

Il y avait ceci de vrai dans les bruits qui ont couru depuis quelque temps: c'est que la place de solliciteur-général a été offerte à M. André-Joseph Taschereau, l'un des membres canadiens français les plus distingués du barreau de Québec, et jige de police de cette ville; mais il l'a refusée, et l'on dit maintenant qu'elle va être donnée à un membre anglais du barreau de Montréal. Ce sera encore un service que l'origine française en général et la ville de Québec en particulier devront à leurs bons amis. Sous l'ancien régime les Canadiens-français pouvaient au moins se plaindre avec droit; mais à présent, grâce au patriotisme intelligent de ceux qui se sont constitués leurs guides, ils voient leur importance politique et leur influence dans le gouvernement s'accroître de jour en jour, au profit de la patrie anglaise de la population, si ce n'est qu'ils ne s'en prévalent qu'à eux mêmes et à leurs chefs.—Canadien.

Nous ne répondons pas aux injures de la Minerve: elles n'empêcheront pas que la Minerve n'ait dit que les réformistes du Haut-Canada qui ont voté avec le ministère ont "dévoilé leur drapeau," et que "leur désertion a délé la majorité du Bas-Canada de ses obligations envers ce parti"; ces injures ne prouvent qu'une chose, c'est que la Minerve n'est pas à l'aise dans la position où elle se trouve acculée. Mais afin que l'on sache au juste ce qu'elle veut, nous la prions de dire catégoriquement si elle serait satisfaite de voir M. Lafontaine chargé, conjointement avec M. Draper, d'organiser un ministère composé de torys du Haut-Canada et de libéraux du Bas?—Hid.

(Du Courrier des Etats-Unis.)

HAÏTI ET SANTO-DOMINGO.—Le brick Chase, arrivé hier d'Aux Cayes en dix jours n'a apporté ni journaux ni correspondances. Le capitaine n'a donné aucune information verbale sur les actes du nouveau président Guérrier; il a seulement rapporté que l'on ne se préoccupait plus guère des projets de restauration de l'ex-président Rivière Hérald: on détenait cependant toujours, dans la prison d'Aux Cayes seule, plus de 200 prisonniers soupçonnés d'avoir favorisé ces projets: on en avait même fusillé quatre la veille du départ du Chase.

Hier, aussi, est arrivée de Santo-Domingo la goëlette Louisiana partie le 10. Ce navire apporte une importante nouvelle qui, cependant, est incomplète, et, en outre mérite confirmation. La veille de son départ il était arrivé à Santo-Domingo, disant nos confrères américains, d'après le rapport verbal à eux fait par le capitaine, une goëlette de guerre haïtienne qui avait annoncé un combat sanglant et avait eu lieu entre les troupes haïtiennes et espagnoles. Mais ou et quand? on n'en dit rien. A qui était demeurée la victoire? on ne le sait pas davantage. Ce qu'il y a de certain, c'est qu'il y avait eu beaucoup de morts et de blessés de part et d'autre, et même le navire de guerre amenait une partie des blessés. Cette ignorance des résultats de la victoire est fort étrange, et nous sommes tentés de la attribuer en une défaite des Dominicains, car si l'aurait eu victoire, la ville de Santo-Domingo n'aurait pas manqué de faire des manifestations auxquelles le capitaine du Louisiana n'aurait pu se méprendre. Mais jusqu'à plus ample information, nous douterons même du combat.

A ce propos, nous devons signaler une confusion dans laquelle tombent souvent quelques journaux américains relativement aux deux républiques d'Haïti et de Santo-Domingo, dont leur langage semble souvent faire une seule et même république. Ainsi, nous avons vu tout à l'heure qu'ils faisaient

entrer dans le port de Santo-Domingo... un navire haïtien, tandis qu'il s'agit évidemment d'un navire dominicain.

SIX MEURTRES PAR UNE FEMME.—On a dû pendre hier, à Lawrenceville, Illinois, une femme nommée Mary Reed, condamnée pour avoir assassiné son mari il y a deux ans.

L'ESCLAVAGE DANS L'ETAT DU NEW-JERSEY.—La cour suprême du New-Jersey vient d'être appelée à résoudre une question d'abolitionisme, qui ne manque pas d'intérêt.

GRANDE LUTTE EPISCOPALE A PHILADELPHIE.—Le grand événement de la chronique philadélphe, celui qui préoccupe tous les esprits de cette ville.

lants s'est accrue de tout le feu des dissensions religieuses. Trois partis sont en présence, les pusiélistes, les conservateurs de la Haute Eglise, et le parti évangélique ou de l'Eglise Basse.

UNE ETRANGE LIQUIDATION.—Une banque, qui s'était établie dans un village appelé St-Clair, au milieu des forêts du Maryland, sans autre capital que la confiance des bons paysans qui acceptaient ses billets.

COALITION DANS LA PRESSE PARISIENNE.—Il s'est formé à Paris une société sous la direction de M. Duveyrier, qui vient d'accepter les annonces de quatre journaux, les Débats, la Presse, le Siècle et le Constitutionnel.

Le but de ces journaux est de pouvoir, grâce aux annonces, baisser le prix d'abonnement au-dessous du prix de revient et d'augmenter le format, sans ruiner les autres journaux sans annonces.

JEUNES FILLES SE TUANT FAUTE DE MARI.—Dans le courant d'une enquête qui a été tenue à Londres, sous la présidence de M. Wakley, membre du parlement, sur le corps d'une jeune personne qui s'était suicidée, deux ou trois jurés ont dit que dans leur opinion, la jeune personne avait été poussée à cette résolution de se tuer parce qu'elle n'avait pas trouvé de mari.

CINQ FRERES EPOUX DES CINQ SOEURS.—Une série d'alliances fort rare, ou peut-être même sans exemple, vient d'avoir lieu entre deux familles honorables d'une commune voisine de Châlons-sur-Saône.

NAISSANCE.—En cette ville, le 27 du courant, la Dame de Mr. W. F. Leste, a mis au monde un fils.

DECEDES.—En cette ville, mardi dernier, Dame Marie Marguerite Lacroix de Chapt de St. Luc, épouse de Jacques Viger, Ecr.

Dernièrement, dans les environs de Four Mile-Water, près de Waterfort, madame Sweeney, âgée de 129 ans. La défunte était née dans l'année 1719, la seconde année du règne de George I, et conséquemment elle a vécu durant le règne de quatre Monarques.

LEON FOURNIER. MARCHAND ET AGENT GENERAL DES MARCHANDISES SECIES. No. 38 Rue Notre-Dame. Montréal, am.-10

VOYAGE A L'ASSOMPTION.

La requisiion d'un grand nombre de citoyens, le Capt. A. St. LOUIS a consenti de faire un second voyage à l'Assomption dimanche prochain le PREMIER JUIN.

CEUX qui ont quelques comptes et réclamations contre la succession de feu Monsieur FRANCOIS DUCHENEU, en son vivant, oncle, curé de la paroisse St Joseph de la Pointe Claire sont priés de les présenter sans délai, et ceux qui sont endettés à la dite succession de payer immédiatement à Monsieur JOSEPH DUCHENEU Tuteur aux enfants Mineur du dit feu Fr. Ducheneu maître entrepreneur, à Montréal ou au notaire soussigné à la Pointe Claire.

PONT DE JACQUES CARTIER DES PROPOSITIONS Cachetées seront reçues à ce Bureau d'ici à SAMEDI le VINGT-ET UNIEME jour de JUIN prochain pour la construction D'UN PONT sur la Rivière Jacques Cartier, suivant le PLAN et spécification qu'on peut voir à ce Bureau, ou au Bureau de George Faribault, Ecuyer, à Québec.

THOMAS A BEGLY, SECRETAIRE Bureau des Travaux } Montréal 26 mai 1845.

A VENDRE. SUPERBES EMPLACEMENTS A BATIR SUR LES RUES, SHERBROOKE, METCALFE et Ste. CATHERINE.

LES PROPRIETAIRES de la PROPRIETE connue sous le nom de FERME McTAVISH sont prêts à disposer de la partie qui se trouve sur le côté Sud Est de la Rue Sherbrooke. Toute cette partie a été divisée en Lots de 72 x 150, 60 x 180 et 60 x 120.

On observera, en examinant le plan qui se trouve au Bureau de Mr. J. Wells, Architecte, 47 petite rue St. Jacques, que chaque Lot, une entrée sur le derrière, par une petite rue, et est assez profond pour deux ; mais les Commodités ; ainsi pour la Commodité des acquéreurs, on vendra des Demi-Lots. 56

Les Droits sur cette propriété ont été Commués, et elle se trouve déchargée de tous Droits Seigneuriaux, et autres charges de quelque nature que ce soit.—Elle se vendra à des conditions libérales et faciles. On donnera des Titres, d'une validité indubitable.

NOUVEL ASSORTIMENT DE MARCHANDISES NOUVELLES.

E. Morse & Cie; PELLETIER, Extrémité Est du Pont Kenduskeg;

PORTE-VOISINE DU MARCHÉ J. LOW ONT renouvelé leur assortiment, offrent en vente du drap, du velours, de la soie; de la toile, chapeaux cirés de différentes formes.—Chapeaux cirés de laine, et vernissés. Chapeaux de toutes sortes exécutés à demande. Un assortiment de faits.

VETEMENTS. Bottes et Souliers de Journaliers, faits dans les pays et sur lesquels on peut se reposer pour un long us ge. Coiffes, valises, Sacs de voyage, Ceinture &c. &c. Parapluis et Parasols. &c. Fourrures préparées et teintes d'une manière supérieure. Fourrures, Manchons, Collets, et Capotes Emmagasinés et soignés pendant l'été la préservant de la vermine &c. E. M. et Cie présentent leurs sincères remerciements au public pour sa confiance et son généreux patronage ils en sollicitent la continuation, et ils promettent les plus grands efforts pour lui être utiles.

Par John Leeming

RETARDEMENT DE VENTE. LA CONCLUSION de la vente de CUIR du Prince de Galles pour avoir lieu aux magasins de Messrs. J. B. Smith et Cie. MARDI prochain, le 27 du courant, est invariablement REMISE à SAMEDI prochain, le 31 du courant.

CONCLUSION DE VENTE DE CUIR DU PRINCE DE GALLES.—Aux magasins de Messrs. J. B. SMITH, et Cie, SAMEDI, le 31 du courant, sera rendu pour conclusion des consignations : 2700 coudes de cuir à semelle, légers } Tanneries de poids } de Glasgow } 1800 do do de moyen poids } de Glasgow } 1200 do do de poids de } Tanneries de St. Alban. } 1236 do de poids, légers et moyens de poids, de divers Tanneries. 700 do cuir à empeigne 225 douz. de Tauxes de différentes Tanneries, 75 do peaux de Veaux do do de Français, Philadelphie et New-York. 50 do do do Marocain 70 do supérieurs peaux à bottes 1000 lbr Cuir sec. 3 Caisses de bottes Avec d'autres articles dans cette ligne. Vente à DEUX Heures. JOHN LEEMING,

Province du Canada, } District de Montréal. } BANQUEROUTE.

THOMAS KENDALL et JOSEPH KENDALL, tous deux de la Cité et District de Montréal, commerçants, faisant affaires et commerce ensemble comme associés en la dite ville de Montréal, comme individus et comme tels associés comme suit.

Commission émanée par WILLIAM BADGLEY, Ecuyer, un des Juges de circuit dans et pour le dit District de Montréal, datée à Montréal le QUINZIEME jour de MAI mil huit cent quarante cinq.

PREMIERE Assemblée des Créanciers, SAMEDI le TRENTE-ET UNIEME jour de MAI courant, à Dix heures de l'avant midi, à la Cour des Banqueroutes dans le Palais de Justice dans la Cité de Montréal.

BANQUEROUTE. Province du Canada, } District de Montréal, } PIERRE LEMERISE, de la paroisse de St. Berthelemy, dans la seigneurie de York, dans le District de Montréal sudit, Marchand.

Commission émanée par WILLIAM BADGLEY, Ecuyer, un des Juges de Circuit dans et pour le dit District de Montréal, datée à Montréal, le VINGT-ET UNIEME jour de MAI, mil huit cent quarante cinq.

PREMIERE Assemblée des Créanciers à être tenue JEUDI le CINQUIEME jour de JUIN prochain, à DIX heures de l'avant midi, à la Cour des Banqueroutes, dans le Palais de Justice, dans la dite Cité de Montréal.

PROPOSITIONS DE PHARES. BUREAU d'ici à MERCREDI le 11e jour de JUIN prochain, de personnes désirant fournir pour l'usage des PHARES sur les Lacs ERIE et ONTARIO 3500 gallons d'HUILE SPERME pressée en hiver et de la meilleure qualité (un déchetillon de laquelle de pas moins d'une pinte devra accompagner la proposition) à être délivrée en baril n° excédant pas 60 gallons et à être mesurée au dehors.

Les propositions doivent spécifier le prix de laquelle en entier ou une partie de l'huile ci-dessus mentionnée; sera délivrée à Montréal, Kingston, Toronto, ou Hamilton respectivement.

La livraison de toute la quantité sera requise le ou avant le 10 Juillet et le paiement sera fait dans les dix jours après que la quantité et qualité de l'huile auront été dûment reçus, attestés et certifiés par un officier lié avec ce département.

Les propositions endossées "Tenders for Light House Supplies" et devront contenir la signature de deux personnes responsables qui devront devenir cautions pour la due exécution du contrat.

BUREAU des Travaux, } Montréal, 20 mai, 1845. } A SOCIÉTÉ qui existait ci-devant entre les SOUSIGNÉS, dans les affaires de la Fonderie Ste. Marie, a été dissoute par un consentement mutuel le 10 du courant.

William Parkyn, très reconnaissant envers ses amis et le Public pour leurs faveurs, les informe qu'il a loué la Fonderie Ste. Marie, et sollicite la continuation du support libéral accordé à cet établissement.

LES Tours de l'Eglise Paroissiale de Montréal sont actuellement ouvertes pour la saison jusqu'à la fin de la semaine, à toutes les personnes qui désirent monter sur le sommet, à qui désirent monter sur le jobâ l'un 215 pieds de hauteur, et les comp peut voir toute la cité et les environs environnantes.

AUX ARCHITECTES. LES PERSONNES désirant contracter pour la CONSTRUCTION d'un MARCHÉ à POISSON, proposé pour être bâti sur une partie de la propriété achetée pour le projet d'une Nouvelle Bâtisse pour le Marché Neuf, sont invitées de s'adresser au Bureau de MR. FOOTNER, Architecte et Surintendant des ouvrages du Marché Neuf, 111, Rue Crâgé, ou les plans et spécifications peuvent être vus.

(BUREAU DE L'ADJUDANT GENERAL DE LA MILICE) Montréal, 25 Avril, 1845. (CIRCULAIRE.) POUR que le nombre des Officiers de Milice, commissionnés, puisse être élevé au nombre prescrit par les règles du service, les Officiers commandant des Bataillons sont requis de transmettre une liste de ceux qu'ils croient devoir recommander pour nomination ou promotions.

LES SOURCES DE VARENNES. LES SOUSIGNÉS informent respectueusement le public, que leur établissement aux Sources de Varennes sera OUVERT pour la SAISON, le 10 du courant.

Il se sont bien occupés ce printemps à compléter différents arrangements sous la forme d'amusemens appropriés pour un tel établissement, qu'on peut plus facilement imaginer que décrire; en un mot, ils ont fait tout en leur pouvoir pour rendre les SOURCES DE VARENNES dignes d'encouragement, et les sousignés prennent beaucoup de plaisir à attirer l'attention du public à un des lieux pour l'été très certainement des plus intéressants et des plus avantageux que l'on puisse rencontrer sur ce Continent.

NOUVELLE Librairie Canadienne. LES SOUSIGNÉS ont l'honneur d'offrir leur plus sincère remerciement à tous ceux qui ont bien voulu leur honorer de leur pratique, en les sollicitant de vouloir continuer le même encouragement, et ils s'efforceront toujours d'être dignes de cette faveur.

ON a besoin d'une PERSONNE intelligente qui connait la langue française grammaticalement, et la langue anglaise particulièrement pour une SITUATION clérical dans la campagne, une personne ayant une certaine connaissance dans la loi civile du pays sera préféré.

J. G. ROSENSTEIN, M. D. MEDECIN HOMOEOPATH Petite rue St. Jacques. N° 31.

O. BEAUCHEMIN. No. 25 Rue St. Gabriel. Etablissement de Relieur.

CHANGEMENT DE DEMEURE. LES SOUSIGNÉS ont changé leur DEMEURE et résident dans les Bâtisses, No. 164, Rue St. Paul, ci-devant occupées par R. Wetz, Ecr., porte voisine de Messrs. ARMOUR, WHITEHEAD & Cie. CUMMING & GALBRAITH.

A LOUER. UN SUPERBE LOGEMENT, convenable pour une simple famille, rue Craig No. 25, Maison, d'AUGUSTIN PERRAULT Ecuyer.

DE PLUS. Une Fcurie en bon ordre. S'adresser sur les lieux au Fr. J. EMERY CODERRE. 10 mai 1845. j-4.

PERDU SAMEDI soir, un PLAN mont ran la division des lots divisés dans la Cour du Banc du Roi en 1835 de la propriété appartenant à feu ISAAC HALL.

BLE DE SEMENCE. 200 Minots biés de semence d'Asie ou Sibirie. A VENDRE : 200 Minots biés de semence noir A vendre par WILLIAM LYMAN et Cie. Montréal, 29 avril, 1845

ON a besoin immédiatement d'un JEUNE HOMME de 15 à 16 ans, sachant lire et l'écrire français grammaticalement, et même un peu d'imprimerie. S'adresser à ce bureau.

AVENDRE.

UNE SUPERBE TERRE de 140 arpens en Superficie avec un bois ainsi qu'environ trois mille arbres, située près de l'église de la Pointe aux Trembles, avec des dépendances. S'adresser à J. B. CADIEUX. N. B. La MAISON qui a été annoncée pour être vendue, n'ayant pu l'être est par conséquent encore à vendre, ou à louer. Pointe aux Trembles, 22 Avril 1844.

ON A BESOIN d'acheter une quantité de TERRE OU SCRIP DE MILICIENS à resser, si c'est par lettre, franchise de port à JAMES HENDERSON, Agent Général des Jrs, No 33 Petite Rue St. Jacques, Montréal.

AVIS.

UNE DEMOISELLE, capable d'enseigner l'écriture, l'écriture, la grammaire, le Calcul, Géographie, l'Anglais ainsi que toute sorte d'ouvrages à l'école de l'élève. Pour plus amples renseignements s'adresser à ce Bureau. 2 Avril

VENTE SANS RESERVE. D'UN FOND DE MAGASIN.

Translations d'Affaires. LES SOUS-SIGNÉS ont encore à vendre To à Montréal, un assortiment étendu et bien MARCHANDISES SECHES. convenable au commerce du Printemps étant prêt lequel doit être rendu d'ici au 31 MARS courant, avant le transport de leurs établissements à HAMILTON, et en conséquence ils l'offrent à des PRIX RÉDUITS pour argent comptant ou un crédit approché. Les SOUS-SIGNÉS profitent de cette occasion pour annoncer de nouveau à leurs pratiques et à leurs commerçants en général que leurs affaires se feront d'aujourd'hui à MONTRÉAL et à HAMILTON, sous les noms et raison de ISAAC BUCHANAN & CIE., à Montréal, et BUCHANAN HARRIS & CIE., à Hamilton.

Leur importation d'ÉPICERIES EN GROS et de FERRONNERIES sera principalement gardé à Montréal, afin d'être envoyée directement et au prix le plus bas que possible aux différents points du Haut-Canada, et comme ils ont fait l'acquisition de VOUTES SPACIEUSES, à Pembroke sur le Canal de Lachine, ils auront plus de facilités pour emballer les produits qui seront expédiés à leur solin pour être vendus sur le marché de Montréal.

La totalité de leur importation en Marchandises Seches (à l'exception de cette portion qui a été importée d'après les instructions spéciales pour le compte d'autres personnes) sera ouverte en vente à HAMILTON et les SOUS-SIGNÉS sont persuadés que la réunion de leurs assortiments de Toronto et de Hamilton en un seul, à cette dernière place, donnera à cet assortiment une importance qui attirera l'attention des commerçants de l'Ouest et leur offrira des avantages qu'ils ne pourraient pas autrement obtenir. Les SOUS-SIGNÉS ont aussi à ajouter qu'ils tiendront à Hamilton un assortiment étendu de FERRONNERIE, QUINCAILLERIE, VERRE et FAÏENCE en addition à leur assortiment d'autrefois de MARCHANDISES SECHES et d'ÉPICERIES. ISAAC BUCHANAN & CIE. Toronto, 27 fév. 1845—10 mars—m.

N. B.—I. B. & CIE. gardent un Bureau à la même place, FRONT STREET, jusqu'en JUIN

UN JEUNE HOMME, de 15 à 16 ans, sachant lire et écrire grammaticalement le français, qui désirerait se placer dans une Imprimerie, comme apprenti, trouvera une place en s'adressant à ce Bureau.

MAISON DU GOUVERNEMENT.

Le GOUVERNEUR GENERAL recevra les Messieurs qui désireront le visiter, à la maison du gouvernement en cette ville, LUNDI, MERCREDI et VENDREDI, de chaque semaine, depuis MIDI jusqu'à TROIS heures. I. STUDHOLME BROWNIGG, Capitaine des Grenadiers Gardes, Secrétaire Militaire

AUX PROPRIÉTAIRES DE TERRES.

UN VUQUE MR. CANE prépare maintenant le dessin original pour la publication de son PLAN TOPOGRAPHIQUE et de ses VUES ISOMÉTRIQUES de MONTRÉAL, il sera prêt à recevoir des plans ou aucune autre information de tels propriétaires de terre, qui désirent avoir la distribution de leur propriété qui peut être subdivisée en lots ou dont ils peuvent se défier d'une autre manière, démontrés correctement sur ces matières.

AVIS est par les présentes donné que le BUREAU DU REGISTREUR du Comté de Montréal a été transporté à la maison ci-dessus occupée par Messrs. Gibb et Eaton, notaires, No. 31, Petite Rue St. Jacques.

E. DOWLING, REGISTREUR. Montréal, 6 Mars 1845.

AUX CONSTRUCTEURS DE VAISSEAUX.

Le BUREAU DES TRAVAUX PUBLICS est disposé de louer à des conditions favorables, UN MORCEAU DE TERRE, sur la ligne du Canal Lachine, près de la Cité de Montréal, très commodément situé pour le projet de bâtir ou de réparer les vaisseaux. Le lot contient 240 pieds de largeur sur 350 pieds de longueur, est situé à la tête d'une des Ecluses, (Lock) ce qui donne une grande facilité pour la construction d'une écluse sèche. Pouvait d'eau, suffisant pour une machine à Scies ou autres en connection et y occupant un lot loué avec le lot. Les conditions peuvent être connues sur application à ce Bureau. THOMAS A. BEGLY, Secrétaire. Bureau des Travaux Montréal, 8 mai, 1845.

À VENDRE.

DANS LE VILLAGE DU COTEAU DU LAC. A moitié indivis d'un LOT DE TERRE situé près de l'Église, dans le village du Coteau du Lac, étant la moitié du Lot No. 45, contenant environ un acre et demi de front sur vingt acres de profondeur, avec DEUX MAISONS, ETABLES, REMISES et autres bâtiments dessus construits.

Cette propriété est très avantageusement située pour UNE AUBERGE, étant très bien de nue pour avoir 6 à 8 longtems occupée comme aux parades Mad. TAYLOR. Pour les particularités s'adresser au sous-signeéissant ex-cuteur des dernières volontés de feu McQUERN. J. M. TOBIN. Montréal 18 nov. 1844.—j—56.

EMPLATRE EXTRACTEUR DU MAL AU MOYEN D'UN PROCÉDE MAGIQUE INVENTÉ PAR DALLEY, L'ÉTONNEMENT ET LE BONHEUR DU SIECLE.

CEREMÉDE, lorsqu'il sera bien connu, sera recherché avec avidité par chaque parent humain et chaque médecin. Non seulement il guérit rapidement ce qu'aucune autre chose ne peut faire, mais il a en outre le dessus sur un nombre de maladies qui ont toujours dédaigné l'habileté de chaque siècle. Il a de plus six attributs intrinsèques inconnus auparavant ce remède dans la médecine, savoir : un contrôle entier sur les plaies causées par l'écou, toutes sortes d'inflammations d'ouïrures, sur toutes douleurs, même celles des plus mauvaises brûlures, contusions, plaies, hémorroïdes, surfaces couvertes de pustules, &c. et cicatrices ne laissant aucune marque. Plusieurs opérations entreprises ont été effectuées et promptement et d'une manière si accomplie qu'elles ont paru comme un miracle. On n'a jamais vu un remède aussi salutaire et aussi efficace pour la guérison qui ait détruit toute douleur depuis les brûlures jusqu'aux teignes les plus méchantes en cinq minutes et cela sans laisser de cicatrice. Chaque famille devrait en être pourvue. On doit l'élever comme le premier après la Bible, le bienfaiteur de l'homme, "un ami dans le besoin et un véritable ami ;" comme preuve demandez à la renommée et elle vous dira d'en garder une certaine quantité par divers vous, ce qui est la même chose que d'avoir vos lampes en bon ordre et pleines d'huile. On peut se procurer cet onguent chez tous les droguistes et chez les marchands respectables de la campagne en général où on donnera des prospectus qui démontrent la grande quantité de certificats donnés par les personnes les plus respectables dans le pays. Faites attention aux contrefaçons et aux imitations. N'achetez que ceux qui ont la signature écrite de H. DALLEY sur chaque boîte.

PAPIER A BON MARCHÉ

LES SOUS-SIGNÉS viennent de recevoir un supplément étendu de PAPIERS superfins, et des PORT, FOOLSCAP et POTT uni et rayé à des prix remarquablement bas. ARMOUR & RAMSAY.

LIVRES DE COMPTES, tel que : Grand-Livres, Livres d'entree, Livres Journaliers et de Comptes, etc. etc. ARMOUR & RAMSAY.

PAPETERIES DE GOUT.

À VENDRE, en grande variété, par les SOUS-SIGNÉS, comprenant : Papiers à Dessins, Bristol Board, Papier à Crayon, Crayons à Dessin, Peintures à l'eau, (de Paris et de Londres de la meilleure qualité) Craie d'Italie, Papier Doré et Argenté, Cires à cacheter de différents goûts, Canifs &c. &c. Une collection étendue d'IMAGES du premier goût de la Coupe des Etudes Juliens, colorées, Lithographiées &c. &c. &c. ARMOUR & RAMSAY 18 Sept. 1844.—j—73.

DISSOLUTION DE SOCIÉTÉ.

LES SOUS-SIGNÉS ont avis public que la société qui a existé entre LEDUC ET CARRIERE, est dissoute d'un consentement mutuel depuis le 7 Avril courant. Les Personnes endettées envers la dite société ainsi que ceux envers qui la dite société peut devoir, devront s'adresser à HYACINTHE LEDUC, seul autorisé à régler les affaires. YACINTHE LEDUC RANCOIS CARRIERE. Montréal 21 Avril 1845.

CHARACTÈRES A IMPRIMER.

VENANT d'arriver et en vente, un assortiment de CHARACTÈRES ECO-SAISA IMPRIMER, de Sinclair de qualité supérieure consistant de : Petit Pica, Long Primer, Bourgeois, Brevier Nonpareil, Minion &c. Pour la qualité supérieure et la durée ce CHARACTÈRES est insurpassable. ALLISON & CIE. 219 Rue St. Paul et 25, St. Pierre, Montréal 20 Juillet. 1844. j—28.

ATTENTION.

Le SOUS-SIGNÉ a l'honneur d'annoncer à ses amis et au public en général qu'il vient d'ouvrir un MAGASIN de MARCHANDISES SECHES, Rue St. Paul, No 157, près de la Maison de Douane; consistant de Draps, Casimires, Tweeds, Bourgrans, Flanelles, Toiles fines, Indiennes, Cotons, Shawls, Mouchoirs, &c. &c. quantité d'autres articles trop long à détailler

Aussi :—

Une variété de Hardes Faites tel que :— Surtout de Draps, Gilets de Bourgrins, Pantalons, Vestes, Chemises, etc. etc. De plus. Un assortiment complet de chaussures comprises Bottes, Demie Bottes, Bottines, Souliers, Pumps, Bottines de Pannelles de différentes couleurs, pour Dames et Messieurs.

Ensemble :—

Chapeaux, Casquettes, Gants, etc. etc. NOEL CINQ-MARS. N. B. N. C. M. sollicite l'attention des commerçants de la Campagne et autres, il espère pouvoir servir aussi avantageusement qu'aucune autres place de cette ville et à des prix très réduits. Montréal 25 Février, 1845. j—12

AUJOURD'HUI EST PUBLIE

Un nouveau velle Carte Géographique du Comté et dessiné par MR. EDWARD STAVELEY Ingénieur Civil. Gravé dans le dernier goût de l'art par MR. JOHNSTON. Graveur de l'Atlas National et autre ouvrage bien connus. PRIX :—20s. ARMOUR & RAMSAY.

ÉCOLE DE MÉDECINE ET DE CHIRURGIE DE MONTRÉAL, incorporée par un Acte de Parlement.

LES membres de la Corporation ci-dessus donnent avis par ces présentes, que le PREMIER jour d'AOUT prochain, ils tiendront un concours, afin de nommer un professeur de matière médicale et de thérapéutique, et un Démonstrateur d'Anatomie. Ils tiendront à la même période un concours afin de nommer un professeur de la Théorie et Pratique de Médecine. Ils soumettront aux Candidats une série de questions écrites, auxquelles ils seront obligés de répondre eux-mêmes par écrit en anglais et en français. Pour plus amples informations, s'adresser (si c'est par lettre, franchise de poste) à WM. SMITH BLAND, M. D. Secrétaire, Petite rue St. Jacques 116 18.45.

BUREAU DE L'INSPECTEUR DES MESUREURS DE BOIS.

Québec, 9 mai 1845. AVIS est par les présentes donné que WILLIAM BRISTOW, de la Cité de Montréal, car il a été nommé, sous et en vertu de l'Acte un Parlement Provincial 8 Victoria, Cap. 49, mon DEPUTE pour le PORT et CITE DE MONTRÉAL. JOHN SHARPLES. Inspecteur des Mesureurs de Bois (Cullers.) j—5.

ND D'UN MAGASIN DE CAMPAGNE

LES SOUS-SIGNÉS offrent en vente TOUT LEUR ASSORTIMENT, (en un lot) consistant en un assortiment bien choisi de MARCHANDISES SECHES, ÉPICERIES, FERRONNERIES, FAÏENCES, &c. &c. &c. ayant été achetés seulement l'année dernière aux plus avantageuses conditions, l'assortiment est parfaitement nouveau et mérite très bien l'attention de toute personne désirant s'établir dans un village florissant, dans une des parties les plus fertiles du Bas Canada. Des Termes libéraux pour le paiement seront alloués, à l'acquéreur en donnant une bonne sécurité. S'adresser à Montréal à Messrs. WATSON ERVING & CIE, ou sur les lieux à JOHN KERR, & CIE. St. Charles Rivière Chambly, } 12 Mai 1845.—j—5.

BOIS POUR TEINDRE.

400 Bois Illinois de Campêche 50 de bois rouge 2 boucaux garance 50 barils bois jaune 6 caisses indigo 30 carnots huile de vitriol nouvellement reçue et à vendre par WM. LY

DISSOLUTION DE SOCIÉTÉ.

LES SOUS-SIGNÉS donnent avis par ces présentes qu'ils ont dissous la société qui existait entre eux sous les noms et raison de LEBERT et MARTIN, à compter depuis le premier mai courant d'après un consentement mutuel. Les affaires seront dorénavant conduites chacun en leur nom respectif. JOSEPH LEBERT, F. X. MARTIN. Montréal, 5 mai 1845 b—15.

S mai.—j.

ENCRE INEFFACABLE DE PATYNS, DONT ON PEUT SE SERVIR SANS PRÉPARATIFS.

AVEC cette encre on peut écrire sur des draps de toile et de coton de la même manière qu'avec de l'encre commune sur du papier. ELLE EST GARANTIE. Pour ne faire aucun tort ou détruire la batiste la plus fine et pour la couleur et la durée elle est égale à LA MEILLEURE DONT ON SE SERT. Un large assortiment nouvellement reçu et vendre par WM. LYMAN et CIE. Chimistes et droguistes, RUE ST. PAUL 17 août

CANAL LACHINE.

AVIS est par les présentes donné, que le CANAL LACHINE sera ouvert au commerce JEUDI le PREMIER jour de MAI prochain, et qu'il sera prêt pour la construction d'ouvrages nécessaires à son élargissement etc. l'EAU en sera retirée, et le CANAL fermé le et depuis VENDREDI le premier jour d'AOUT jusqu'à LUNDI le QUINZIÈME jour de SEPTEMBRE prochain THOMAS A. BEGLY, Secrétaire des travaux Publics. Bureau des Travaux, Montréal 8 Mars, 1845

DR. J. EMERY CODERRE.

Au bas du Champ-de-Mars et de la Rue St. Gabriel, Rue Craig, No. 25, Maison d'Augustin Perrault, &c. Oct. 1841.

ON trouvera constamment EN VENTE

au Bureau de ce Journal toutes sortes de BLANCS pour la COUR des Commissaires d'après le dernier Acte de la Législature Provinciale, 7 Vict. Cap. 16. DE PLUS : On imprime tous les ouvrages qu'on nous commande et à plus court avis possible, dans le dernier goût, tel que Blancs pour Avocats, Notaires, &c. affiches, grandes et petites, lettres pour funérailles, circulaires, catalogues, pamphlets, brochures, &c. &c. le tout à des prix très modérés. Bureau de l'Aurore, rue St. Anable, près le Marché-Neuf Mai 1844.

Poudre Americaine Vegetable pour les Vers

CETTE PREPARATION, la découverte d'un feu médicament américain ayant une pratique longue et étendue, a maintenant passé par l'épreuve de plusieurs années d'expérience, et est recommandée avec confiance comme un médicament sûr et efficace pour chasser les vers du système. Le propriétaire s'est fait un devoir de s'assurer des résultats de son usage dans tous les cas qui sont venus à sa connaissance, et à son observation, et il a invariablement trouvé qu'elle produit les plus salutaires effets; assez fréquemment même après que presque toutes les préparations ordinaires recommandées pour les vers avaient été employées auparavant sans aucun avantage permanent. Ce fait peut être attesté par grand nombre de personnes de la plus haute respectabilité dans différentes parties du pays, et devrait engager les familles à avoir un paquet de ce remède toujours en leur possession. Ce remède est plaisant à goûter, doux dans son opération, et peut être administré avec une parfaite sécurité à l'enfant le plus délicat. Préparé seulement par WILLIAM LYMAN et CIE, Chimistes et Droguistes, Montréal Canada. 13 Avril 1843. N. B. Faites attention que chaque paquet est signé. Le certificat suivant servira pour confirmer ce que l'on dit ci-dessus :—

Montréal, 14 Mars 1843 Ceci est pour certifier que ma fille âgée d'environ deux ans, a soufferte des vers pour quelques mois passés, durant lequel temps j'essayai différents remèdes hautement recommandés, parmi lesquels je lui administrai quatorze bouteilles Vermifuges de Tahnstock sans effet, ou abatement sensible des symptômes; j'essayai subseqüemment une des poudres végétales pour les vers, qui lui fit rendre pas moins que quatre vingt seize vers; elle parut tout-à-fait soulagée et se sentit s'améliorer rapidement. J'ai beaucoup de plaisir à recommander les Poudres Végétales Américaines pour les vers. DCN EL. (Sign)

Pourquoi mourez-vous

LE BAUME POUR LA VIE DU REVD. COVERT composé entièrement de végétal est reconnu comme la médecine la plus salutaire pour la guérison de tous maux de foie, qui n'a jamais été connu dans le monde. Cette médecine ayant été éprouvée à fond durant des années dans les Etats Unis, pour le bonheur de milliers, est maintenant introduite dans les Canadas, et peut être achetée chez la plupart des principaux Droguistes, ou on peut voir des témoignages et des certificats venant d'un grand nombre de personnes de la plus haute respectabilité; tels que médecins, révérends ministres, professeurs dans les collèges, &c. &c. Le propriétaire n'a aucun désir de faire une pompeuse annonce dans les colonnes d'un journal, mais demande simplement toutes les personnes qui sont affligées de rhumes, toues, et toutes affections du foie, quel qu'aggraves ou depuis quelque temps qu'elles en sont atteintes, d'essayer le BAUME POUR LA VIE. JOHN CARTER et Cie, rue St. Paul, JOHN BIRKS et Cie, Place d'Armes, ALFRED SAVAGE et Cie, rue Not. Dame Oct. 1843. AGENT

Journal d'un Exilé.

La sympathie dont nos compatriotes ont été donnés constamment des preuves envers leurs Frères bannis dans les Terres Australes; le vif intérêt que le public a témoigné, comme son désir de connaître jusqu'aux moindres circonstances relatives à leur situation dans le lieu de leur Exil font penser qu'il ne pourra manquer d'accueillir favorablement la publication du Journal de l'un d'eux qu'on se propose de faire imprimer. Ce Journal tenu par Mr. Ducharme renferme d'un côté l'esquisse du Tableau de leur situation pendant leur séjour à Sidney, de l'autre des remarques sur le pays lui-même, enfin les divers incidents du voyage pour s'y rendre et pendant les deux traversées des Terres Australes à Londres et de Londres ici. L'ouvrage s'imprimera au profit de M. Ducharme lui-même aussitôt qu'il se trouvera des souscriptions en nombre suffisante pour subvenir aux modiques frais de impression. On trouvera des listes ouverte chez MM. E. R. Fabre & Cie et C. P. Leprohon.

Nettoie le Sang

LES PILULES TOMATES composées de DR PHELPS, un remède pour tous les maux qui proviennent des impuretés du sang, de la dyspepsie, des maladies scrofuleuses, chroniques et autres. Aussi, un substitut au calomel comme cathartique dans les fièvres, et toutes affections bilieuses. Ces pilules ne sont pas parmi celles d'une utilité douteuse, elles ont subi l'épreuve de l'expérience, étant prescrites d'une manière très étendue par la faculté médicale partout où elles ont été introduites. Pour plus amples particularités, et les lieux où l'on peut voir les certificats de leur efficacité, s'adresser chez

Nettoie le Sang

JOHN BIRKS et Cie, Place d'Armes, ALFRED SAVAGE et Cie, rue Not. Dame Oct. 1841.

Dans cette liste on publie les adresses des

affaires à raison de cinq chelins pour la première ligne et 2s. 6d. pour chaque ligne suivante pour l'année, payable d'avance. HOMIER, TAILLEUR GRANDE RUE DU FAUBOURG LAURENT. JHI MCDONELL, AVOCAT. Coins des rues St. Vincent et St. Amable Vis-à-vis le Bureau de C. S. Cherrier Ecuier, Avocat.

GEORGE BOUCHERVILLE, AVOCAT

AUBAS DU CHAMP DE MARS ET DE LA RUE ST. GABRIEL. 23, Rue Craig, Montréal.

P. L. MORIN, ARCHITECTE,

ELEVE DE L'ÉCOLE ROYALE DES BEAUX ARTS D'ARPEUTEUR PROVINCIAL. Rue St Vincent, Vis-à-vis la Librairie d'E. R. Fabre, et Cie.

G. JOSEPH, AVOCAT.

No. 35, Petite rue St. Jacques. 21 Oct. 1843. A. N. GOUIN, AVOCAT. Rue St. Vincent, No. 24. T. J. J. LORANGER, AVOCAT. Rue St. Vincent No. 24, étage supérieur

Dr PAPINEAU

Rue Craig, No. 41, près l'encoignure de la Rue St-Laurent. EDMOND CLEMENT, N. P. Bureau avec celui de L. S. Martin, Ecuier N. P. Rue Notre Dame No. 205. Montréal 7 Mai 1844.

CHAPELEAU et LAMOTHE, REJEUERS.

Rue Ste. Thérèse, vis-à-vis les imprimeries de Mrs. J. STARR et Cie et LOUIS PERRAULT. Montréal 5 Mars 1844.

E. LAMARCHE, MARCHAND TAILLEUR,

Faubourg Québec, Rue Manicoube No. 45. En vente à ce Bureau, LA TRAGÉDIE CANADIENNE, Prix 15 Sous. P. N. DORION. DEPUTE ARPEUTEUR PROVINCIAL A transporté son BUREAU au bas du Champ de Mars. No. 22 Rue Craig Montréal 5 Mai 1845-l-m.

CANE, MACFARLANE & BROWNE,

Deputés Arpeuteurs provinciaux INGENIEURS CIVILS ET ARCHITECTES, Bureau 5, rue St. François Xavier. N. B. Ouvrag des Artisans mesuré et étalé

CHANGEMENT DE DEMEURE.

Le SOUS-SIGNÉ a l'honneur d'offrir à ses amis et au public en général ses remerciements les plus sincères pour l'encouragement flatteur qu'il en a reçu; en même temps, il prend la liberté de les informer qu'il a changé sa demeure de la rue Capitale et qu'il réside actuellement dans sa maison grande rue du Faubourg St. Antoine, ci-devant occupée comme auberge par M. J. B. REYNOLDS, où il continuera de tenir son MAGASIN d'ÉPICERIES et AUBERGE, comme étant très avantageusement située pour la réception des VOYAGEURS. On trouvera chez lui comme auparavant de toutes les LIQUEURS les mieux choisies, &c. &c. On y trouvera aussi de bonnes écuries pour les chevaux et des mises commodes pour la préservation F. BENOIT. Montréal, 8 mai, 1845-j-3.

DR. CARTER, 81 rue Craig, continue à être

consulté confidentiellement entre 8 et 10 heures du matin et 7 et 10 du soir. Plusieurs température qui sont ruinées par d'abus des préparations mercurielles ont dans le plus grand nombre de cas entièrement inutile et en conséquence, hautement préjudicieuses; et donne souvent lieu à une maladie bien plus méchante que le mal qu'on s'est proposé d'extraire. Dr. C. était un élève du célèbre Dr. Ricard, de Paris. Les personnes éloignées, en s'adressant par lettres, (franche de port) mentionnant minutieusement les symptômes de leur maladie, et y joignant une charge modérée, recevront des avis et une prescription par le retour de la poste, dans les cas où il est possible d'en agir ainsi; on y renfermera également les médecines. Montréal, 23 Novembre 1844. j—90.

LES AFFAIRES ci-dessus conduites par le

SOUS-SIGNÉ, en cette ville, seront continuées sous les noms et raison de DOUGALL, REID, PATTI et Cie, Mr. PETER REIDPATH étant entré comme associé le 1er du courant. JOHN DOUGALL n. B.

C. C. SPENARD, N. P.

No. 35, Rue St. Philippe. Pres du Cimetière Anglais.